

2011

Activités
de la SIDI et de
ses Partenaires



SOLIDARITÉ
INTERNATIONALE
POUR LE DÉVELOPPEMENT
ET L'INVESTISSEMENT



La SIDI en bref

La SIDI - **Solidarité Internationale pour le Développement et l'Investissement**, est un investisseur social (labellisé « entreprise solidaire » par la préfecture) créé en 1983 par une ONG de développement, le CCFD-Terre Solidaire*.

La SIDI contribue à la promotion d'une économie sociale et solidaire, par la consolidation d'activités économiques individuelles ou collectives, initiées localement, dans les pays du Sud.

Son métier est de proposer un appui financier et technique à ses partenaires, des Structures de Financement de Proximité (SFP), qui s'efforcent d'offrir des services financiers adaptés à des populations exclues des circuits bancaires traditionnels. La SIDI soutient aussi des institutions de refinancement, et enfin des entreprises ou organisations paysannes qui visent à augmenter le revenu de petits producteurs ruraux.

L'objectif de la SIDI est de favoriser la consolidation de ces structures, afin d'assurer la durabilité des services (d'épargne, de crédit, de formation, d'accès au marché et de mutualisation des risques) qu'elles fournissent à leurs bénéficiaires, et de contribuer ainsi au développement.

La SIDI soutient ses partenaires par deux modes d'intervention complémentaires :

- Elle leur propose un accompagnement technique adapté, sur des problématiques de gouvernance, stratégie, gestion, formation, diversification, mise en réseau...
- Elle augmente leurs ressources financières (participations au capital, prêts, garanties, recherche de ressources complémentaires auprès d'institutions internationales).

Au 31 décembre 2011, le capital de la SIDI est entièrement investi auprès de 65 partenaires dans 30 pays, et son budget d'appui/conseil aux partenaires s'élève à 1,53 millions d'euros.

Son intervention, portée par une équipe de douze responsables géographiques (RG) assistés de quinze experts bénévoles, vise à générer de la Valeur Ajoutée Sociale, afin de contribuer durablement au mieux-être des populations.

La SIDI est un acteur de la finance solidaire : elle mobilise au Nord des acteurs, institutionnels et individuels, qui choisissent de confier à la SIDI les moyens financiers de son action, sans en attendre, en priorité, un retour financier, mais un retour humain, social et environnemental. Ainsi, les actionnaires de la SIDI partagent le risque pris par les institutions du Sud pour développer des services de qualité. D'autre part, les épargnants du fonds commun de Placement « Faim et Développement » partagent les revenus de leur épargne, pour permettre à la SIDI de fournir aux acteurs locaux un accompagnement technique accessible.

Cette « Chaîne de Solidarité pour le Financement » permet à la SIDI de mener une action durable auprès de ses partenaires, sans craindre de prendre des risques et d'innover, afin de favoriser la mise en place de leur autonomie. ●

*ccfd-terresolidaire.org

Sommaire

La SIDI en bref	2
Glossaire	2
Bilan des chantiers de l'année 2011	4
Partager les risques de manière adéquate et patiente	6
Apporter un accompagnement accessible et souple	8
Adapter l'offre de services au contexte local	10
Créer des leviers d'appui	12
Assurer la viabilité institutionnelle et l'objet social des partenaires	14
Etats financiers	16
Carte et tableau récapitulatif des partenariats au 31/12/2011	18
Instances	19

Glossaire

AFD : Agence Française pour le Développement
AT : Assistance Technique
CA : Conseil d'Administration
CCFD-TS : Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement - Terre Solidaire
CSF : Chaîne de Solidarité pour le Financement
Effet de levier : le fait qu'à chaque contribution financière de la SIDI s'ajoute une ou plusieurs contributions financières d'autres acteurs privés ou publics.
ER : Entreprise rurale
ESD : épargne Solidarité Développement, association des actionnaires individuels de la SIDI
Faïtière : institution dite de second niveau, dont le rôle est de soutenir des IMF ou des organisations paysannes
FCP : Fonds Commun de Placement
IMF : institution de microfinance
IMFC : institution de Microfinance en Consolidation (cf. p. 8)
IMFP : institution de Microfinance à fort Potentiel
MUSO : mutuelle de solidarité
ONG : organisation Non Gouvernementale
OP : organisation de Producteurs
PME : petites et moyennes entreprises
PVAR : promotion de Valeur Ajoutée en milieu Rural
Rating : évaluation, notation
SFP : structure de Financement de Proximité
RDC : République Démocratique du Congo
RG : responsable géographique à la SIDI



SOLIDARITÉ
INTERNATIONALE POUR LE
DÉVELOPPEMENT ET
L'INVESTISSEMENT

www.sidi.fr

Message du directeur

Chers amis, chers actionnaires solidaires,

L'année 2011 est la troisième année du plan stratégique de 4 ans 2009/2012. Depuis 6 mois déjà, l'équipe analyse le bilan de ces 3 années et prépare son plan de développement pour 2013/2016. Nous avons pu partager cela avec vous lors de notre Assemblée Générale du 6 juin 2011.

A fin décembre 2011, la SIDI a engagé la totalité de son capital de 13 millions d'euros auprès de ses partenaires dans plus de 30 pays. Nous avons réalisé une augmentation moyenne de nos engagements sur les 3 années de 16 % par an.

Nous dépasserons probablement nos objectifs prévisionnels au 31 décembre 2012.



Les 5 dimensions de la valeur ajoutée sociale de la SIDI



La **Valeur Ajoutée Sociale** de la SIDI est générée par les activités qu'elle peut mener en tant qu'investisseur social grâce à la Chaîne de Solidarité pour le Financement.

Elle repose sur cinq dimensions : risque, accompagnement, adaptation de l'offre, effet de levier et gouvernance ; dimensions dont le **bilan social** détaillé dans les pages suivantes veut constituer un éclairage.

Donner la priorité au continent africain : l'objectif est réalisé. Par ailleurs, l'ambition de créer un Fonds Européen de financement solidaire pour l'Afrique (FEFISOL) en alliance avec 2 autres fondateurs (Alterfin/Belgique et Etimos/Italie) pour amplifier les actions sur ce continent a été atteinte. La mobilisation va se poursuivre pour réussir ce programme qui positionne la SIDI comme un acteur de qualité au regard des exigences de ses nombreux actionnaires solidaires, mais également au regard des attentes exprimées par les investisseurs publics qui sont entrés au capital de FEFISOL tels que l'AFD, la Proparco, l'agence Norvégienne NMI et la Banque Européenne d'Investissement.

Concernant l'Amérique Latine, la SIDI a également renforcé son engagement financier de façon significative dans le fonds FOPEPRO (dédié au financement des petits producteurs en zone rurale dans les pays andins et en Amérique centrale) en attendant l'aboutissement des négociations en cours avec la Banque Interaméricaine pour le Développement.

Nous avons maintenu nos engagements de partage du risque avec nos partenaires : 54 % des investissements sont faits en monnaie locale. De même, la SIDI finance dès qu'elle le peut ses partenaires sous forme de prises de participation (48% des investissements fin 2011). Elle siège dans 30 conseils d'administration, signe d'une forte implication dans les lieux de gouvernance où se décident les orientations économiques et sociales des institutions.

L'environnement de la SIDI et le paysage de la microfinance ont considérablement évolué. Il nous faut réaffirmer notre position alternative « engagée » alors que le raisonnement essentiellement financier (« gagner de l'argent ») s'affiche de plus en plus souvent comme un objectif. Pour peser, en alliance avec d'autres, **nous avons poursuivi l'évolution de la SIDI**, avec notamment :

- le changement de statut et des instances de gouvernance de la SIDI opéré en 2011,
- la croissance massive des volumes d'investissement SIDI à travers des fonds régionaux dans lesquels elle est également impliquée au niveau de la gestion,
- la diversification accrue des activités dans des domaines autres que la microfinance conventionnelle, tels que la Promotion de la Valeur Ajoutée en milieu Rural et la croissance des systèmes de financement communautaire (mutuelles de solidarité notamment).

En 2012, la SIDI va poursuivre sa mission d'investisseur solidaire et continuer de travailler sur le long terme avec ses partenaires. C'est ainsi que le Comité de Concertation et d'Orientation, présidé par le CCFD-Terre Solidaire, a réaffirmé la pertinence de la charte de la SIDI, en termes de :

Vision : il s'agit de promouvoir une économie et une finance sociale et solidaire par un modèle de développement dont on évaluera la dimension sociale et environnementale.

Mission : il s'agit de développer le droit d'accès aux ressources financières. Cela n'est pas pour la SIDI une fin en soi, mais doit être un moyen de favoriser l'accès aux autres droits fondamentaux des populations (la production, la santé, l'eau, l'énergie...).

Spécificités : il s'agit de fédérer l'ensemble des acteurs de la « Chaîne de Solidarité pour le Financement » incluant l'épargnant et l'actionnaire solidaires, l'équipe SIDI, les partenaires, les bénéficiaires finaux. La SIDI est et restera indissociable du CCFD-Terre Solidaire pour accomplir sa mission.

Vous avez décidé, lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 6 juin 2012, d'une augmentation de capital d'un montant de 2 400 080 € pour permettre la finalisation du plan en cours et disposer des ressources financières pour initier ce nouveau plan.

Nous vous remercions pour votre confiance.

Solidairement vôtre

**Christian Schmitz,
Directeur général**



Bilan des chantiers de l'année

2011



Des investissements en accord avec les priorités stratégiques

Pour la période 2009/2012, la SIDI s'est fixée des objectifs prioritaires concernant :

- ➔ le ciblage des institutions, qui doit privilégier les zones les moins desservies en services financiers (monde rural, Afrique Subsaharienne) et les institutions émergentes ou en consolidation ;

- ➔ les modalités de financement à privilégier afin d'apporter des ressources stables et solidaires aux partenaires (prises de participation, prêts en monnaie locale).

Fin 2011, au terme de la troisième année du plan, le portefeuille correspond à un taux d'avancement de 92% par rapport aux prévisions établies pour fin 2012.

Le financement solidaire en 2010

En 2011, la SIDI a poursuivi son effort en direction du monde rural, qui s'est notamment manifesté par la création, après cinq années de travail, du fonds d'investissement solidaire pour l'Afrique FEFISOL (cf. p.13), aux côtés d'Alterfin/Belgique et d'Etimos/Italie. Ce fonds, ciblant en priorité le monde rural, rassemble autour des fondateurs plusieurs investisseurs européens, et a démarré ses activités mi-2011 avec quinze millions d'euros de ressources.

L'ensemble des partenaires financés au cours de l'année a une activité en zone rurale. Au 31 décembre, la part du portefeuille de la SIDI finançant le monde rural est en hausse, à 68%.

De même, l'Afrique Subsaharienne représente 48% des investissements, en hausse de cinq points sur un an, qui s'explique notamment par le lancement du fonds FEFISOL.

D'autre part, la SIDI consacre 58% de ses investissements à des institutions « en consolidation », qui sont des structures avec une forte vision sociale, nécessitant dans leur phase de développement un appui soutenu sur le plan institutionnel, technique et financier (cf. p.8).

Enfin, le portefeuille de la SIDI est composé à 49% de prises de participations, et à 47% de participations ou prêts en monnaie locale, contre respectivement 52% et 54% en 2010 : une baisse qui s'explique par la forte croissance des prêts libellés en devises fortes, dans des zones où l'euro et le dollar sont prépondérants : Amérique Latine (prêt au fonds FOPEPRO, à l'IMF IDESI/Pérou), Palestine (augmentation de l'encours du prêt à l'IMF ACAD), Kosovo (augmentation de l'encours auprès de l'IMF KRK).

Par ailleurs, afin d'assurer dans la durée sa mission de financeur solidaire, la SIDI veut garantir l'équilibre de ses choix d'investissement. Cela implique tout d'abord de qualifier précisément les risques qu'elle prend : grâce à l'accompagnement qu'elle fournit aux partenaires financés, la SIDI peut appréhender plus précisément leurs contextes d'intervention, leur activité, voire leurs problèmes.

De plus, la SIDI s'efforce de diminuer le risque qu'elle prend sur son capital par une diversification de l'affectation de ses ressources :

Figure 1 - Répartition du portefeuille SIDI par région (volume) en 2011

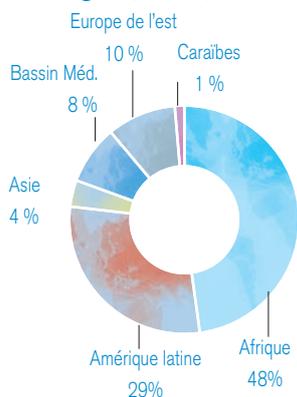
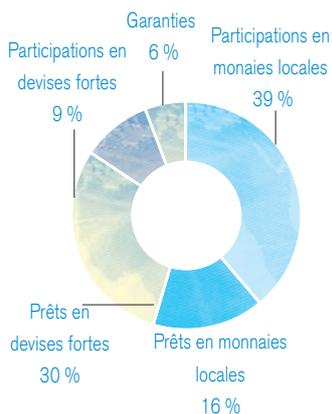


Figure 2 - Répartition du portefeuille par nature d'investissement



- ➔ 31% du portefeuille est investi dans des IMF à fort potentiel, dont six ont distribué des dividendes en 2011, pour un total de 281 000 € (en baisse toutefois, du fait surtout de la cession des titres de CONFianza/Pérou) ;
- ➔ 37% est investi dans des fonds ou faitières, permettant à la fois un effet de levier et une mitigation du risque. Ce chiffre est en légère hausse malgré l'augmentation du portefeuille SIDI, du fait des investissements importants dans FOPEPRO et surtout FEFISOL en 2011.
- ➔ Aucun pays ne représente plus de 8% du portefeuille ; de même aucun partenaire, hors les fonds FEFISOL et FOPEPRO, ne bénéficie d'un engagement de la SIDI de plus de 8% du portefeuille. C'est grâce à cet équilibre dans ses choix d'investissement que la SIDI a pu, malgré une perte liée à la cessation d'activités des ESCALES JAPPOO/Sénégal, dégager un résultat financier de 227 654 € sur l'année (hors plus-value de cession).

L'accompagnement solidaire en 2011

Au cours de l'année 2011, la SIDI a accompagné 97 partenaires dans 32 pays, pour un total de 2190 jours de travail, dont 42% ont été consacrés à de l'assistance technique (auprès de 53 d'entre eux, majoritairement africains).

L'équipe a en outre dédié 615 jours aux fonds d'investissement FEFISOL et FOPEPRO, dont elle est gestionnaire et pour lesquels elle assure une mission d'identification de nouveaux partenariats.

Un métier en évolution

La première mission de la SIDI est de fournir à ses partenaires des prestations d'assistance technique, afin de les accompagner dans leur développement, et de les aider à répondre aux problèmes qu'ils peuvent rencontrer. En 2011, cette assistance technique, assurée par l'équipe interne, assistée de quinze bénévoles, a représenté 912 jours de travail. Au total, ce travail d'assistance technique a porté sur les thématiques suivantes :

- ➔ Appui à l'organisation interne (ressources humaines, systèmes d'information, comptabilité, formations), pour 35%
- ➔ Appui sur des problématiques de viabilité à long terme (gouvernance, stratégie, institutionnalisation, innovation), pour 33%
- ➔ Appui à la recherche de sources de financement complémentaires, pour 20%
- ➔ Appui à la gestion de leur portefeuille et de leurs produits, pour 9%
- ➔ Appui sur la thématique de Valeur Ajoutée Sociale, pour 3%

De plus, l'équipe a consacré 940 jours supplémentaires à l'identification de nouveaux partenariats, au suivi des partenariats existants, et à la participation aux instances de décision des structures dont elle est actionnaire ou membre.

Ce travail d'accompagnement a représenté en moyenne 18 jours par partenaire. Il y a donc eu une baisse de cette activité en 2011, qui s'explique par le lancement effectif du fonds FEFISOL, pour lequel l'équipe a dû fournir un important travail de préparation, puis de gestion et d'identification de partenariats. Ce nouveau métier représente néanmoins une forte opportunité de financement pour les IMF et OP africains qui sont les cibles du fonds. Au 31 décembre 2011, FEFISOL avait ainsi analysé 36 dossiers, et déboursé 2,05 millions d'euros au bénéfice de trois institutions (voir p. 13).

Un double appui assuré par la Chaîne de Solidarité pour le Financement

La SIDI peut mener son activité d'investisseur social dans la durée grâce à la « Chaîne de Solidarité pour le Financement », qui permet de mobiliser des fonds au Nord pour soutenir les partenaires. Elle assure à la SIDI une grande partie de ses revenus annuels, qui se déclinent en 2011 de la manière suivante :

- ➔ Le CCFD-Terre Solidaire, dans le cadre de sa convention d'appui à la SIDI, a financé sa mission d'appui technique à hauteur de 1,3 millions d'euros, provenant notamment du revenu partagé des fonds communs de placement « Faim & Développement ». Cette somme a couvert 84% des frais d'accompagnement de la SIDI, confirmant ainsi le choix de maintenir cette offre de services aux partenaires sans leur en faire assumer l'essentiel du coût.

- ➔ La SIDI a aussi négocié 559 822 € de ressources complémentaires pour ses partenaires auprès de bailleurs du Nord (cf. p.12).

- ➔ Elle a enfin pu générer 819 000 € de revenus de son portefeuille (dividendes, revenus des prêts et plus-value de cessions), et 134 000 € de revenus de sa trésorerie.

Le résultat net sur l'exercice est ainsi de 69 126 €, intégralement affecté en réserve par l'assemblée générale, qui maintient ainsi sa volonté de pouvoir assumer des risques éventuels sur des investissements à caractère social.

Concernant le financement des partenaires, la SIDI a immobilisé fin 2011 la quasi-totalité de son capital. C'est pourquoi ses actionnaires ont validé, lors de l'assemblée générale du 6 juin 2012, le principe d'une augmentation de capital de 2,4 millions d'euros, qui permettront de répondre aux besoins exprimés par les partenaires jusqu'à la fin du plan. ●

Figure 3 - Répartition du portefeuille par catégorie en 2011

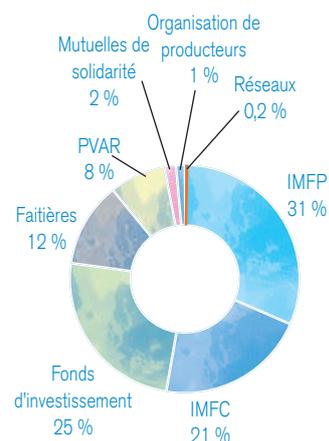


Figure 4 - Répartition des jours d'Assistance Technique par région

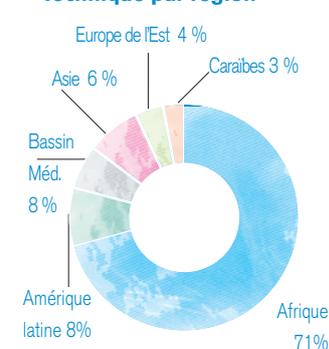
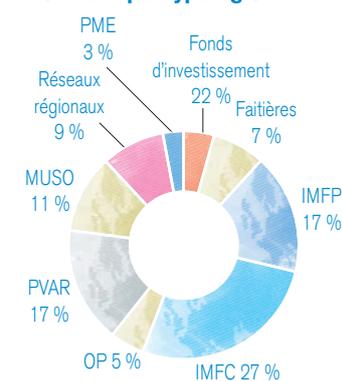


Figure 5 - Répartition de l'accompagnement en 2011 par typologie



Partager les risques de manière adéquate et patiente

En tant qu'investisseur solidaire, la SIDI a pour mandat d'apporter des ressources durables, à des conditions adaptées aux besoins de chaque partenaire, tout en acceptant de partager une partie des risques inhérents à leurs activités où à leur milieu.



Participer au capital des partenaires

ISHAKA au Burundi, CRG en Guinée, FTTL au Liban, FORTALECER au Pérou, KAYER au Sénégal, FOPEPRO et ACEROLA en Amérique Latine, FEFISOL en Afrique

La participation au capital des SFP est le moyen d'intervention privilégié de la SIDI, permettant de financer durablement et à coût réduit le développement de leurs activités : en effet, tant que l'institution ainsi financée n'a pas atteint une large autonomie financière, la SIDI cherche à maintenir une présence durable au capital, et à encourager un juste partage de la valeur ajoutée entre les clients, les salariés et les actionnaires. Le portefeuille de la SIDI est investi à 49% en prises de participation fin 2011, auprès de 29 institutions dont elle possède en moyenne 20% du capital.

Au cours de l'année, la SIDI est entrée au capital de trois structures. Très impliquée dans la création du fonds FEFISOL, elle a apporté près de 17% du capital de départ avec un investissement de 929 000 euros (cf. p. 13). Elle a aussi participé à la création de l'entreprise Fair Trade and Tourism Lebanon (FTTL), avec 8% du capital et un siège au CA, aux côtés des fondateurs de l'association FTL : créée pour se conformer à la législation, l'entreprise a pour mandat de commercialiser, au Liban et à l'export, les produits labellisés « commerce équitable » des coopératives accompagnées par FTL. Enfin, la SIDI est entrée au capital de KAYER au Sénégal, dans le cadre de l'institutionnalisation de l'atelier solaire de l'UGPM. KAYER est une entreprise de promotion, d'installation et maintenance de panneaux solaires qui, grâce à des partenariats avec des IMF rurales, vise à donner accès à une énergie propre et bon marché aux paysans sénégalais, dans les zones où le réseau électrique est absent.

D'autre part, la SIDI a renforcé sa présence au capital de plusieurs partenaires : d'abord auprès de l'IMF Burundaise ISHAKA, doublant sa participation, afin de maintenir son appui à l'institution créée en 2010 et qui s'engage dans la collecte d'épargne. La SIDI a ensuite capitalisé ses dividendes de 2010 dans le réseau FORTALECER de 50 IMF rurales péruviennes, dont elle est le premier actionnaire avec 27% du capital. FORTALECER octroie des prêts à ses membres, en plus d'assurer un suivi de leur performance sociale et de leur proposer des services de formation. Elle a enfin participé à l'augmentation de capital du Crédit Rural de Guinée (CRG), à hauteur de 150 000 €. Le CRG est la première institution de microfinance du pays pour le financement du monde rural ; le renforcement du capital lui permet d'accéder à plus de financements locaux et internationaux, pour le refinancement des 114 caisses locales.

Prêter en monnaie locale

En 2011 : ASIENA au Burkina-Faso, AGROSOLIDARIA en Colombie, EACD en Egypte, KOKARI et TAANADI au Niger, CREC et UGPM au Sénégal, FECECAV et WAGES au Togo

En 2001, trois actionnaires de la SIDI ont créé un fonds de garantie, le Fonds d'Incitation au Développement (FID), dont les revenus permettent notamment de couvrir les risques parfois importants de pertes de change, ce qui permet à la SIDI de prêter en monnaie locale aux partenaires : fin 2011, les prêts en monnaie locale représentent 35% de l'encours de prêts.

Au cours de l'année, la SIDI a notamment octroyé un financement en monnaie locale équivalent à 47 000 € à AGROSOLIDARIA, confédération colombienne de groupes de

petits producteurs à vocation de services (commercialisation, plaidoyer...) qui a mis en place des groupes d'épargne-crédit autogérés. Ce prêt permet de renforcer le fonds de refinancement de la fédération de la région andine de Boyaca. En zone CFA, la SIDI a octroyé des prêts à la CREC et à l'UGPM au Sénégal, pour appuyer les MUSO, les exploitations familiales et le solaire, de même qu'à deux IMF Togoïses : FECECAV et WAGES, pour accompagner leur développement. Elle a aussi prêté l'équivalent de 152 000 € à l'institution ASIENA pour le refinancement des quelque 500 Mutuelles de Solidarité qu'elle appuie. Elle a enfin renforcé son encours de prêt en monnaie locale dans trois IMF situées en Egypte (EACD) et au Niger (KOKARI et TAA-NADI), malgré la situation de crise de ces pays en 2011 (voir ci-dessous).

Maintenir une présence dans les zones en crise

La SIDI veut poursuivre son appui aux partenaires qui interviennent dans des contextes rendus complexes du fait de crises politiques ou alimentaires, ou encore de catastrophes naturelles : l'objectif est de parvenir à pérenniser une offre de services financiers, qui constituent justement un outil complémentaire de sortie de crise pour les populations.

En 2011, outre sa décision concernant les partenaires Egyptiens et Nigériens, la SIDI a apporté d'importants financements à ACAD et ASALA en Palestine (pour un encours total de 495 000 euros). Le prêt à ACAD est notamment affecté au financement de son activité dans la bande de Gaza : les banques commerciales n'opèrent pas à Gaza du fait des tensions politiques qui rendent ce marché réduit complexe. ACAD et ASALA, dans ce contexte, y ont renforcé leur activité. Enfin, la SIDI a augmenté son encours de prêt à INDEPCO, fédération de tailleurs haïtiens qui œuvre à la formation des membres, améliore leur accès au marché et les approvisionne en tissus achetés en gros. ●



RISQUE

2011 2010

Part du portefeuille SIDI	2011	2010
en monnaie locale	48 %	54 %
en participations	49 %	52 %
en zones en crise* (conflits politiques ou catastrophes naturelles)	19 %	20 %
en Afrique Subsaharienne	48 %	43 %
finançant le monde rural	68 %	65 %
finançant les activités agricoles et la pêche	43 %	35 %**
finançant des institutions en consolidation***	58 %	60 %

* Guatemala, Haïti, Niger, Madagascar, Palestine, Guinée, Colombie, RDC, Liban, Burundi

** changement de calcul

*** institutions qui ne couvrent pas la totalité de leurs charges à partir des revenus de leur activité (définition p. 8)

Soutenir un réseau de caisses dans un contexte difficile : la COOCEC en RDC

La COOCEC-Kivu est un réseau de coopératives d'épargne-crédit de la région du Kivu, en République Démocratique du Congo (RDC). Les premières caisses (les COOPEC, Coopératives d'Épargne-Crédit) ont été créées avec l'appui de la coopération canadienne il y a près de 40 ans, mais le réseau a connu une quasi faillite au milieu des années 90, due à la situation extrêmement difficile du pays, soumis à deux guerres successives en plus d'une situation économique très mauvaise.

Depuis 2001, et la relative stabilisation de la situation du pays, la COOCEC a engagé une démarche de relance. Aujourd'hui, le réseau regroupe 16 caisses, qui interviennent à 80% en milieu rural (dont six strictement), et compte environ 15 000 membres. La COOCEC intervient en appui aux caisses locales par plusieurs moyens :

- ➔ Elle reçoit en épargne leurs surplus de liquidités, ce qui lui permet de leur octroyer des crédits ; et elle les conseille dans leur gestion financière,
- ➔ Elle est l'organe d'audit et de contrôle central de l'activité des caisses,
- ➔ Elle organise des formations au bénéfice des dirigeants et cadres,
- ➔ Elle octroie des crédits aux clients dont la demande dépasse la compétence ou les moyens des caisses,
- ➔ Elle appuie enfin la création de groupes de caution solidaire au sein des caisses, en faveur des populations les plus fragiles, après avoir mené un projet pilote dans ce sens depuis 2002. Aujourd'hui, plus de 300 groupes sont bénéficiaires de services d'épargne et de crédit.

Aujourd'hui, le réseau est structuré et bénéficie de la confiance de ses membres, qui se traduit par la forte augmentation de l'encours d'épargne. Cela permet à la COOCEC et aux caisses de disposer des fonds nécessaires pour leur activité de crédit. Mais le réseau souhaite se développer, et diversifier son portefeuille alors qu'elle finance en grande majorité du petit commerce. C'est dans ce contexte qu'elle sollicite l'appui technique de la SIDI depuis 2007.

L'essentiel du travail de la SIDI consiste en une assistance technique suivie, sur les thématiques suivantes :

- ➔ Analyse du portefeuille, et notamment des causes internes et externes du portefeuille à risque élevé. Pour y répondre, la SIDI et la COOCEC ont conjointement mené une étude sur le processus d'attribution de crédits (analyse, dossier, documents, prise de décision).
- ➔ Appui à la fonction crédit consécutif à l'étude,
- ➔ Informatisation,
- ➔ Formation des équipes dirigeantes des caisses.

Elle a aussi participé à la définition du plan de développement 2009-2013, qui fixe des objectifs de développement du réseau, en particulier en milieu rural, de qualité du portefeuille et de diversification des produits ; et souhaite mener avec la COOCEC une réflexion sur la manière d'assurer la transition des équipes dirigeantes, en préparation de la retraite de plusieurs cadres.

Enfin, la SIDI étudie les possibilités de refinancement du réseau, pour accompagner son développement, et surtout l'extension de son offre vers les agriculteurs et les artisans. L'objectif de la COOCEC est de se doter d'un fonds de garantie permettant de limiter le risque inhérent à ces activités. C'est l'objet, avec la poursuite des autres chantiers, d'une convention d'assistance technique signée entre les deux structures pour 2012.

Apporter un accompagnement accessible et souple

La SIDI cherche à répondre spécifiquement aux attentes de ses partenaires, en adaptant son offre de services comme son volume d'accompagnement à leurs besoins. Cela implique de construire des partenariats durables, afin de prendre le temps de comprendre les contextes locaux, de construire une relation de confiance et de pouvoir travailler à la valeur ajoutée sociale des partenaires auprès des bénéficiaires. C'est la composante « don » de la Chaîne de Solidarité pour le Financement (dont le revenu partagé du fonds commun de placement « Faim & Développement » et l'engagement du CCFD-Terre Solidaire constituent le socle) qui rend possible cette souplesse d'intervention (détaillée p. 5). Cela permet en outre à la SIDI de supporter une grande partie du coût de son assistance technique : en 2011, outre FEFISOL, seuls cinq partenaires sur 97 ont ainsi été amenés à prendre en charge une partie des frais d'accompagnement de la SIDI.

Participer à la consolidation des institutions

En 2011, l'équipe de la SIDI a consacré près de 70% de son temps d'assistance technique à des institutions « en consolidation », qui se caractérisent par un ou plusieurs des facteurs suivants :

1. Un niveau d'activité inscrit dans une perspective de développement qui ne permet pas (encore) d'atteindre le seuil de rentabilité ;
2. Un effort d'assistance technique soutenu nécessaire ;
3. Un potentiel de développement institutionnel et de croissance de l'activité identifié ;
4. Dans certains cas, un contexte économique, social et/ou politique qui freine objectivement le développement de l'institution.

L'objectif de la SIDI, lorsqu'elle accompagne et finance de telles institutions, est de soutenir leur développement afin qu'elles parviennent à l'équilibre financier, mais aussi à une viabilité institutionnelle et sociale. C'est pourquoi elle renforce son appui sur des questions de gouvernance, de gestion de portefeuille, d'institutionnalisation et de planification stratégique.

Au cours de l'année, la SIDI a notamment fourni un important appui à la COOCEC, réseau de coopératives d'épargne-crédit opérant dans la région du Kivu, qui compte environ 15 000 membres. La SIDI a participé à la définition du plan d'affaires de la COOCEC, elle a appuyé son travail d'analyse du processus d'octroi de crédits, et a assuré des formations (cf. p. 7).

En RDC, la SIDI a aussi effectué une mission d'aide à la comptabilité de la CCRD, institution de refinancement des MUSO du Nord-Kivu. En RDC, au Rwanda et au Burundi, la SIDI a organisé des formations aux agents de crédit en lien avec les associations professionnelles des IMF locales et le MAIN.

Au Burundi, la SIDI appuie fortement ISHAKA, institution de microfinance créée en 2010, et qui malgré sa croissance a vu son portefeuille à risque augmenter : le travail porte donc le suivi du portefeuille, mais aussi sur la comptabilité, la planification, et plus généralement sur la formation de l'équipe en place. Au Niger, avec l'IMF rurale KOKARI, la SIDI a travaillé sur la réorganisation de la gestion des ressources humaines (dans le but de favoriser les conditions d'exercice des agents de crédit) et sur le projet de transformation institutionnelle, afin de permettre à l'institution la collecte d'épargne.

En Haïti, la SIDI a accompagné le processus d'institutionnalisation du FRICS, fonds d'appui aux initiatives économiques en milieu rural, afin de le doter d'une structure juridique fiable.

Au Pérou, la coopérative d'épargne-crédit CREDIFLORIDA a fait l'objet, à sa demande, d'un diagnostic de son portefeuille et de ses processus d'octroi de prêts, et la SIDI a participé à la planification stratégique de l'institution, qui veut notamment mettre l'accent sur la collecte d'épargne.

Enfin, au Togo, la SIDI est engagée avec l'IMF U-CMECS dans un processus de coordination de son appui avec celui des autres organismes soutenant l'institution. Au sud du pays, elle

soutient la FECECAV dans son objectif de parvenir à l'équilibre financier, par l'organisation de formations et la recherche de financements complémentaires.

Par ailleurs au Sénégal, les difficultés ont été nombreuses et les efforts déployés n'ont pas toujours porté leurs fruits. Un bilan global des partenariats a été réalisé, qui apporte des enseignements utiles, mais mitigés sur le plan de la pérennité institutionnelle, financière et même sociale des SFP. Les partenariats impactés, directement ou indirectement, par l'échec du projet des Escales JAPPOO, ont à ce titre été remis à plat. Ce projet affichait une volonté d'être fédérateur entre organisations de producteurs et SFP rurales, tout en se souciant de l'emploi des jeunes. LUGPM/CREC et la MEC PROPEM travaillent à renforcer la rigueur de gestion des ressources financières mises à leur disposition par les épargnants et la SIDI. L'aboutissement de ce travail, nécessitera un engagement fort de la gouvernance de ces institutions, ainsi qu'un appui technique renforcé de la part de la SIDI.

Promouvoir le pilotage de la dimension sociale

TEMBEKA en Afrique du Sud, ADAPS, FIDEV et PAMF à Madagascar, ASIENA au Burkina-Faso, UGPM au Sénégal, WAGES au Togo, RED FASCO au Guatemala, LA FLORIDA et FORTALECER au Pérou

La SIDI privilégie les partenariats avec des structures qui affichent une forte vision sociale : leur métier de fournisseur de services financiers et non financiers doit constituer un moyen pour contribuer au mieux-être des populations bénéficiaires. Il importe donc de mettre en cohérence cette vision sociale avec leurs pratiques effectives. Cette démarche de recherche de « Viabilité Sociale » engagée depuis 2001 par la SIDI, a permis de définir un cadre d'intervention, qui consiste à :

- ➔ Appuyer les partenaires dans la définition/clarification de leurs objectifs sociaux ;
- ➔ Participer à la définition d'un plan de travail conforme à ces objectifs ;
- ➔ Les accompagner dans la mise en œuvre et le suivi de ce plan.

Cette démarche répond à une problématique de plus en plus courante chez les financeurs qui cherchent à affiner leur connaissance des performances sociales des IMF. Il importe donc qu'elles puissent y répondre. Cela permet en outre aux institutions de mieux s'adapter aux besoins des clients et donc, *in fine*, de réduire les risques, de consolider leurs activités et de s'affirmer face à la concurrence.

Cependant, ce qui importe pour la SIDI, c'est que chaque partenaire puisse s'approprier l'intérêt du pilotage de la dimension sociale, qui permet effectivement de mesurer l'amélioration durable du bien-être des bénéficiaires, donc la pertinence de leur métier.

Une grande partie du travail de la SIDI en ce domaine consiste à intervenir en faveur de l'affirmation de la dimension sociale dans les institutions dont elle est actionnaire, en particulier par sa position, influente, dans de nombreux conseils d'administration (cf. p.14). D'autre part, la SIDI assure un suivi permanent des initiatives menées par les experts du domaine, afin de pouvoir doter son équipe des outils permettant de répondre aux problématiques des partenaires. Enfin, la SIDI est attentive aux avancées réalisées par les partenaires, qui leur permettent d'affiner leur approche, et dont l'expérience est susceptible de servir à la SIDI dans d'autres contextes. Ainsi, par exemple, au cours de l'année :

- ➔ TEMBEKA, en Afrique du Sud, a tenu, avec l'appui de la SIDI, un atelier avec la plupart des IMF du pays, qui a permis la définition de critères communs de mesure de la performance sociale. Cela lui a permis d'engager un processus de collecte, traitement et restitution de ces données afin de mieux suivre et accompagner les évolutions du secteur dans le pays.
- ➔ Suite au travail engagé avec la SIDI, la faitière d'IMF sociales péruviennes FORTALECER a poursuivi son travail de suivi des indicateurs de performance sociale de ses membres.
- ➔ ACAD, en Palestine, a fait réaliser une analyse de son impact auprès des clients, qui confirme le choix de l'institution de travailler en direction des agriculteurs.

En 2011, la SIDI a aussi poursuivi son accompagnement dans la définition ou la mesure d'objectifs sociaux menée par plusieurs partenaires. Elle a notamment finalisé avec la CAC la Florida, au Pérou, le diagnostic, par zone, de la vulnérabilité des familles membres de la coopérative de caféiculteurs (voir encart).

La SIDI a par ailleurs accompagné, à Madagascar, la création

d'un centre de ressources pour les IMF sociales, sous la maîtrise d'œuvre de FIDEV (un bureau d'appui conseil local, partenaire de la SIDI), appuyé également par le CIDR et financé par le CCFD-Terre Solidaire, l'AFD et une fondation suisse. L'enjeu est d'aider les petites IMF animées par une mission et une vision sociale à se professionnaliser et à renforcer leurs compétences, dans un marché principalement dominé par la microfinance commerciale. L'objectif du centre de ressources est de mutualiser certains services, d'octroyer des formations, de créer une structure de services communs et d'assurer la promotion de ce secteur auprès des pouvoirs publics. En 2011, avec l'appui de la SIDI, les premières formations ont démarré ainsi que des travaux d'audit de portefeuille.

Enfin, la SIDI a mené un important travail de définition de la stratégie et de la politique de FEFISOL en matière de performance sociale et environnementale. Elle a en particulier défini les indicateurs, et réalise le suivi des avancées du fonds en la matière par la production d'un rapport annuel. ●



ACCOMPAGNEMENT

	2011	2010
Nombre total de jours d'accompagnement *	2190	2315
Part de l'effort d'assistance technique (en nb jours)	42%	55%
Part de partenaires bénéficiaires d'assistance technique	58%	67%
Part de l'effort d'assistance technique (en nb de jours) consacré aux partenaires en consolidation	67%	72%
Part de l'effort d'assistance technique (en nb jours) dédié au pilotage de la dimension sociale**	3%	2%
Nb jours dédiés aux réflexions transversales (hors AT)	694	683
Durée moyenne des partenariats (en cours)	6 ans	7 ans
Durée moyenne de la relation financière avec les partenaires (en cours)	5 ans	6 ans

* temps dédié par les RG et consultants bénévoles à l'identification/évaluation de nouveaux partenaires, au suivi du portefeuille d'investissements, à la préparation/participation aux CA et à l'assistance technique

** assistance technique sur viabilité, vulnérabilité performance sociale, études d'impact, etc. (hors transversal, hors CA)

Accompagner une OP dans l'analyse de sa viabilité sociale : CAC la Florida au Pérou

La Coopérative Agricole de Caféiculteurs (CAC) la Florida a eu pour objectif depuis sa création, en 1966, d'assurer la commercialisation de la production de ses membres petits producteurs. Depuis la fin des années 90, la CAC a cependant diversifié son activité pour assurer à ses membres un revenu plus élevé et plus sûr :

- ➔ elle travaille à la qualité de la production, en s'orientant vers la vente de cafés spéciaux (bio, équitable),

- ➔ elle s'est dotée d'unités de transformation pour assurer elle-même ce travail et en tirer les bénéfices,

- ➔ elle a développé ses compétences à l'export pour multiplier ses débouchés.

Enfin, la CAC a souhaité « parvenir au développement intégral des membres, des familles et des communautés à travers la formation solidaire, l'efficacité dans la production et la commercialisation du café, un service d'assistance technique efficace en harmonie avec l'environnement tout comme une gestion entrepreneuriale et sociale efficaces ». Pour ce faire, elle a créé un centre de formation, participe financièrement au développement communautaire (routes, accès à l'eau...) et a créé un comité de valorisation du rôle des femmes.

La SIDI appuie la CAC depuis 2004. Elle a tout d'abord financé plusieurs campagnes de café, puis a participé à la création de sa filiale de services financiers ruraux, CREDIFLORIDA, en entrant à son capital et avec l'appui d'une assistance technique suivie. Enfin, elle participe aux travaux de planification stratégique de la CAC.

Dans ce contexte, la CAC a demandé l'appui de la SIDI, dès 2004, pour l'aider à réfléchir à sa dimension sociale, afin de garantir la viabilité sociale de son action pour les membres. Le travail en commun de diagnostic, puis de capitalisation, s'est achevé en 2011 après un processus de caractérisation, par zone géographique, des unités familiales selon leur niveau de vulnérabilité. Deux études ont été réalisées, la seconde ayant permis de mesurer les premiers effets des changements opérés au sein de la CAC à la suite des premières recommandations de la SIDI.

Ce travail, mené en collaboration permanente avec les dirigeants élus, a permis à la coopérative d'intégrer les préoccupations sociales des membres dans sa planification stratégique, dès 2008, notamment sur les questions de renforcement des capacités financières des membres (par la formation), la diversification de la production

(grâce aux prêts de CREDIFLORIDA), et l'amélioration des infrastructures, de l'accès à la santé, à l'éducation, à l'énergie électrique, à l'eau potable, à l'information et au marché. Les liens entre élus et membres ont aussi été améliorés (désignation d'un délégué par zone chargé de représenter les membres à l'AG), pour une meilleure appropriation de ces problématiques.

La CAC la Florida a pleinement intégré les outils et pratiques développés avec la SIDI dans sa démarche et son processus de décision à tous les niveaux de ses instances. Elle dispose maintenant des informations et des compétences lui permettant d'analyser la dimension sociale de ses interventions, notamment en direction de ses membres les plus vulnérables. Elle souhaite désormais se doter d'un outil de pilotage de sa performance sociale (donc des résultats sociaux obtenus par rapport à ses objectifs et aux moyens mis en œuvre) : c'est le sens de sa demande d'appui formulée en 2011 à l'adresse de la SIDI.

Ce travail en commun a fait l'objet d'une capitalisation disponible chez L'Harmattan, sous le titre « La Vulnérabilité des petits producteurs péruviens - Regards croisés d'une coopérative de café et d'un investisseur social ».

Adapter l'offre de services au contexte local

La souplesse des modalités d'intervention de la SIDI lui donne une capacité d'innovation qui est encouragée par les actionnaires : cela lui permet de chercher des réponses adaptées dans les contextes où la microfinance « classique » trouve ses limites. En particulier, la SIDI, forte de son expérience en milieu rural avec les IMF, a décidé de travailler avec de nouveaux types d'acteurs (OP, entreprises, ONG...) pour répondre aux défis du financement du monde rural.

Soutenir la création de valeur ajoutée en milieu rural

L'offre de microcrédits dédiés aux producteurs ruraux est peu développée dans les pays du sud, du fait de la difficulté pour les IMF de pouvoir proposer des produits, comme des taux d'intérêts, adaptés au cycle de production et aux revenus des paysans. C'est pourquoi, depuis plusieurs années, la SIDI a choisi de porter son effort sur le soutien à des IMF travaillant en milieu rural.

Ce travail mené en concertation avec les partenaires lui a permis de percevoir un autre problème dont souffrent les producteurs, qui est leur faible capacité à tirer un bénéfice substantiel de leur production. Les paysans souffrent en effet de l'instabilité et de la faiblesse relative des prix des matières premières, comme de la difficulté à trouver ou organiser des débouchés, locaux ou à l'export. Autrement dit, l'augmentation de leur production entrainera bien souvent une augmentation moindre de leurs revenus.

C'est pourquoi la SIDI a décidé de travailler à la « Promotion de la Valeur Ajoutée en milieu Rural » (PVAR), en appuyant des OP et entreprises rurales dans l'augmentation de leurs capacités de transformation et/ou de commercialisation, par :

- L'identification des circuits locaux de commercialisation ou des importateurs de qualité (circuits bio, commerce équitable notamment) ;
- La recherche des subventions pour des coûts liés à la conversion bio ou à la certification, nécessaires pour développer la commercialisation ;
- L'appui aux projets de transformation agricole ;
- L'appui à la création de services financiers pour les membres des OP, ou à la mise en relation avec des IMF ;
- à la promotion d'autres services de base tels que l'accès à l'énergie électrique ;
- Enfin, le financement des campagnes de production.

Au cours de l'année, la SIDI a d'abord confirmé son appui à des partenaires existants, parmi lesquels :

➔ FAPECAFES, organisation de petits caféiculteurs équatoriens pour laquelle la SIDI a octroyé un crédit de campagne de 150 000 \$, permettant à l'OP d'acheter le

café aux producteurs afin de livrer un importateur dans les délais.

➔ L'entreprise de capital-risque SINERGI, au Niger. La SIDI a participé au processus de recrutement d'une chargée d'investissement qui assurera à plein temps l'instruction et le suivi des dossiers.

➔ L'APFFH en Algérie, au bénéfice de laquelle la SIDI



a poursuivi son assistance technique sur le renforcement des capacités, les outils de suivi de la production et des ventes, la formation.

➔ ADAPS, à Madagascar, union de coopératives de maraîchers, de producteurs de cacao et de vanille de la région enclavée du Sambirano. La SIDI lui a octroyé un prêt de 26 000 € pour le préfinancement d'un container de cacao destiné à un importateur européen.

En 2011, la SIDI a aussi formalisé de nouveaux partenariats sur cette thématique. Avec l'union de coopératives de caféiculteurs ougandais ACPCU, tout d'abord, à laquelle la SIDI a octroyé deux crédits de campagne, pour un total de 340 000 \$, qui ont permis aux coopératives d'acheter le café aux producteurs dès la récolte. Auparavant, celles-ci ne pouvaient les payer qu'une fois la vente réalisée par l'Union, et ce délai encourageait les producteurs à vendre leur production aux marchands ambulants. Or l'union a achevé un processus de certification bio et équitable qui permet d'obtenir de meilleurs prix.

La SIDI a aussi décaissé un prêt de 30 000 \$ au bénéfice de la coopérative JAMBI KIWA en Equateur, dont les 250 productrices commercialisent des tisanes et plantes médicinales via notamment les circuits du commerce équitable. Le prêt a permis de financer la campagne 2011, mais aussi de doter la coopérative d'un camion facilitant la collecte de la production. Dans le même pays, la SIDI a octroyé deux crédits de campagne pour un total de 180 000 \$ à la CO-PROBICH, qui collecte et commercialise le quinoa (bio et équitable) produit par ses 1200 membres, à des prix environ 20% supérieurs à ceux du quinoa classique. De plus, la transformation locale du quinoa permet aux producteurs de conserver localement une plus grande partie de la valeur ajoutée du produit.

En dernier lieu, la SIDI a développé son activité en faveur de la fourniture de solutions énergétiques durables : avec KAYER au Sénégal, tout d'abord, dont la SIDI est actionnaire, mais aussi avec SINCO au Burkina-Faso, société coo-

Bilan social



ADAPTATION DE L'OFFRE

	2011	2010
Montant des prêts octroyés dans l'année	4 726 000 €	1 327 784 €
Dont % de prêts dédiés (en nombre)	46 %	44 %
Part des nouveaux prêts dédiés à :		
Financement du moyen terme (> 3 ans)	9 %	40 %
Financement de l'investissement productif	0 %	60 %
Financement d'entreprises rurales	9 %	20 %
Financement de l'agriculture biologique	36 %	0 %
Financement des énergies renouvelables	9 %	10 %
Financement du commerce équitable	36 %	10 %
Nombre de MUSO accompagnées par les partenaires SIDI	5000	5000

pérative qui vise à fournir de l'électricité dans les villages, soit par le réseau national (et une centrale solaire en projet), soit par de petites unités solaires pour les lieux isolés. La SIDI a validé un prêt de 115 000 €, qui a permis un effet de levier pour l'obtention de subventions (burkinabè et européennes), et veut appuyer SINCO dans la phase de démarrage effectif des chantiers prévue en 2012.

En 2011, la démarche de Promotion de la Valeur Ajoutée en Milieu Rural a représenté 24% du temps de travail de l'équipe, et 13% du portefeuille au 31 décembre.

Promouvoir les Mutuelles de Solidarité Afrique de l'Ouest (Sénégal, Mali, Burkina Faso), Afrique Centrale (RDC, Rwanda, Burundi), Haïti et Madagascar

La Mutuelle de Solidarité (MUSO) est une organisation originale, élaborée par des paysans sénégalais en 1995 et diffusée ensuite par la SIDI dans d'autres pays, notamment en milieu rural enclavé où cette outil de finance communautaire pallie le manque d'IMF.

La MUSO est un groupe de personnes d'une même localité ayant décidé de s'unir pour gérer un système d'épargne/crédit simple, souple et solidaire, articulé autour de trois caisses : une caisse verte recueille les cotisations dont le montant accumulé constitue le fonds de crédit. Cette épargne est récupérable, notamment au moment de la retraite. Une caisse rouge recueille des cotisations non récupérables et sert de fonds de secours (incendie, maladie...). Enfin une caisse bleue peut (entre autres services) accueillir des refinancements de l'extérieur pour renforcer les ressources du groupe.

Mis à part les règles concernant la sécurité des fonds (séparation des rôles, des caisses et des clés...), toutes les décisions sont prises en Assemblée Générale : fréquence et montant des cotisations, attribution de crédits...

La SIDI est en relation avec douze organisations promotrices de MUSO. Dans la suite de l'atelier organisé fin 2010 et réunissant tous les acteurs travaillant sur la méthodologie MUSO, la SIDI a poursuivi son appui à la structuration des organisations promotrices :

➔ En RDC et au Burundi, la SIDI organise, via les réseaux locaux de promoteurs, des formations sur la mise en place et de suivi de programmes MUSO. L'objectif est de permettre à ces réseaux de devenir les référents locaux de la formation et du suivi des groupes. Elle a participé, en RDC, à une réunion d'échange avec tous les acteurs (promoteurs, bailleurs, Etat, ONG) visant à partager les connaissances et les pratiques, et à homogénéiser l'appui aux MUSO.

➔ Dans la région des Grands Lacs, la SIDI appuie aussi en direct plusieurs promoteurs. Au Burundi, COPED a démarré son activité MUSO fin 2010, grâce à des formations et à partir de communautés existantes et déjà structurées. CAPAD, plus au nord, a commencé à refinancer les MUSO, avec un appui de la SIDI portant sur les outils de gestion et de suivi du portefeuille.

➔ A Madagascar, la SIDI a émis une garantie de 35 000 € auprès d'une banque locale pour le refinancement de TITEM. TITEM a achevé son processus de mise en conformité avec la loi encadrant la microfinance : localement, les groupes ne peuvent cotiser dans la caisse verte, ils cotisent donc auprès de TITEM, qui est une IMF, ce qui leur sert de garantie pour obtenir des prêts de la part de l'institution.

➔ Enfin, la SIDI a accompagné le développement des MUSO au Burkina-Faso, avec un prêt de 152 000 € à ASIENA destiné à mieux couvrir les demandes de refinancement des MUSO, et avec un appui à l'expérimentation de l'outil par le réseau de caisses d'épargne-crédit U-BTEC.

Fin 2011, près de 5000 MUSO sont répertoriées par la SIDI, regroupant environ 100 000 membres. ●

Répondre à de nouvelles problématiques : NUTRI'ZAZA à Madagascar

Malgré des progrès récents, Madagascar demeure l'un des pays les plus pauvres de la planète : en 2005, 68% des malgaches vivaient en dessous du seuil de pauvreté, avec des situations plus dures en milieu rural et surtout dans la région du Sud. Dans ce contexte, la santé des enfants constitue un réel défi, alors qu'aujourd'hui 53% des enfants de 18 à 23 mois souffrent d'un retard de croissance, et qu'un enfant sur deux connaît la famine.

On trouve sur le marché local plusieurs marques de compléments alimentaires pour enfants, de bonne qualité nutritionnelle, mais ces produits sont chers, et ils ne sont pas toujours fabriqués avec des produits locaux. C'est pourquoi, il y a 15 ans, le GRET (ONG française de développement) et l'Office National de Nutrition ont décidé de lancer un programme de fabrication et de distribution de compléments alimentaires à destination des familles défavorisées. Après avoir testé diverses recettes, ils ont mis au point une bouillie alimentaire (la Koba Aina), composée de céréales grillées, d'arachide, de sucre, et enrichie de sels minéraux et vitamines.

Cette farine connaît un franc succès : elle est de bonne qualité nutritionnelle, et est moins chère que les farines concurrentes. En outre son réseau de distribution permet de répondre efficacement à la demande, notamment avec les animatrices qui en assurent la promotion dans leur quartier. Enfin, le prix du produit est adapté selon la cible : la louche de Koba Aina, préparée par l'animatrice, coûte aux clientes le même prix qu'un sachet à préparer, acheté en épicerie. Environ 4 millions de repas ont été vendus en 2009, notamment dans les quartiers urbains pauvres.

Le succès de la formule a incité les fondateurs à vouloir créer une entreprise sociale, Nutri'zaza, qui prendrait le relais du programme. L'enjeu est de créer une entreprise, afin de

lever des fonds permettant de pérenniser le service de distribution, mais aussi d'en étendre sa portée : les fondateurs, ne pouvant assumer seuls cette transformation, se sont alors tournés vers la SIDI qui dispose d'une connaissance du pays, et d'une expérience en matière d'institutionnalisation et de gouvernance.

La SIDI travaille donc depuis 2009 sur la création de cette entreprise sociale, Nutri'zaza :

- Elle a participé à l'élaboration du plan d'affaires, aux côtés du GRET et de I&P,
- Elle appuie la future directrice sur la gouvernance (tenue d'un Conseil d'Administration, préparation d'une Assemblée Générale...),
- Elle a participé à la rédaction des statuts, de la charte interne (qui définit la portée sociale de l'entreprise),
- Et enfin elle a participé à la recherche de subventions à l'exploitation (pour couvrir les charges de lancement, communication dans les nouvelles zones de vente par exemple...).

La SIDI a en outre décidé de devenir actionnaire fondateur de Nutri'zaza, à hauteur de 24% du capital (de 420 000 euros au démarrage). Elle a aussi proposé aux fondateurs de faire entrer l'Association pour la Promotion de l'Entreprises à Madagascar au capital, pour 2%. L'APEM est un partenaire historique de la SIDI, qui partage ses valeurs et qui peut garantir plus avant la vision sociale de l'entreprise Nutri'zaza.

L'entreprise verra le jour en 2012. Grâce au capital rassemblé par les fondateurs, et à une subvention de l'AFD pour sa phase de lancement, son objectif est de vendre la Koba Aina dans 30 communes et ainsi de pouvoir répondre aux besoins quotidiens de 150 000 enfants.

Créer des leviers d'appui

La SIDI cherche systématiquement à mobiliser d'autres institutions dans le soutien apporté à ses partenaires : d'abord pour promouvoir leur vision de la lutte contre l'exclusion financière, mais aussi pour obtenir pour eux des ressources financières complémentaires.

En effet, les ressources de la SIDI, bien que stables et solidaires, ne suffisent pas à répondre seules aux besoins exprimés par les partenaires. Or ces acteurs de développement locaux, notamment ruraux, ont besoin de ressources (financements, subventions) pour financer leur développement, à l'heure où la plupart des bailleurs et investisseurs du secteur soutiennent avant tout des institutions déjà suffisamment rentables. C'est pour les besoins spécifiques du monde rural que la SIDI a choisi de créer les fonds d'investissement FOPEPRO et FEFISOL.



Investir dans des outils de refinancement

TEMBEKA en Afrique du Sud, SMF EA en Afrique de l'Est, BMS au Mali, SINERGI au Niger, RED FASCO au Guatemala, FENACOOOP au Nicaragua, FORTALECER au Pérou, FRICS en Haïti, Fonds de garantie Palestine, ACEROLA/FOPEPRO en Amérique Latine, SEFEA en Europe, FEFISOL en Afrique

La SIDI investit dans des fonds régionaux afin de répondre aux besoins de financement croissants des SFP et OP. Intervenir via de tels instruments « de second niveau » permet en effet de prolonger son action :

- ➔ Ils génèrent un effet de levier, par la mobilisation de ressources financières auprès d'autres bailleurs de fonds,
- ➔ Ils permettent de mutualiser les risques,
- ➔ Ils permettent de mieux cerner les acteurs de la zone d'intervention,
- ➔ Enfin, ils interviennent auprès de pays ou structures dans lesquels la SIDI n'est pas impliquée en direct.

En 2011, la SIDI a augmenté son encours de prêt à la FENACOOOP, fédération des coopératives de petits producteurs du Nicaragua, afin de renforcer son instrument financier à destination des coopératives, le FONDEFER. La SIDI est engagée dans ce partenariat aux côtés du CCFD-Terre Solidaire, dans une volonté commune de faire de cette fédération regroupant 500 000 personnes un fournisseur de services aux coopératives : financement, développement de filières, commercialisation, formation...

Au Mali, la SIDI est toujours engagée au capital (et au CA) de la BMS, qui est une banque spécialisée dans le financement des IMF du pays. La SIDI et la BMS ont cette année contractualisé un partenariat avec l'Association des Organisations Professionnelles Paysannes (AOPP), qui engage aussi le CCFD-Terre Solidaire. La convention vise à renforcer la collaboration des trois structures dans l'appui à l'AOPP, pour assurer durablement aux OP membres de l'Association des

financements locaux pour leurs campagnes agricoles. L'objectif est de doter l'AOPP d'un fonds de garantie, logé à la BMS qui permette le décaissement de lignes de crédit, avec l'appui de la SIDI pour l'analyse technique des dossiers, et du CCFD-Terre Solidaire pour l'abondement de ces ressources.

L'année 2011 a aussi et surtout confirmé la montée en puissance du fonds en Amérique Latine FOPEPRO et le démarrage des activités du fonds de financement pour l'Afrique FEFISOL (cf. encarts).

Travailler en réseaux et en alliances

En 2011, la SIDI a poursuivi sa démarche de travail en commun avec des partenaires du Nord : ses alliés, qui partagent sa vision du développement, notamment le CCFD-Terre Solidaire, et des bailleurs de fonds mobilisés auprès de partenaires précis.

La SIDI et le CCFD-Terre Solidaire poursuivent le développement de partenariats communs, conformément à la volonté des deux institutions de travailler en meilleure complémentarité sur le terrain, dans une démarche liant financement, assistance technique et subvention : en 2010, 29 partenariats bénéficient ainsi d'un appui commun. Par exemple, les deux institutions assurent un appui commun et concerté au KNFP, en Haïti, pour la création du fonds FRICS ; elles ont aussi défini une approche commune de l'appui aux organisations promotrices de MUSO en RDC.

Par ailleurs, en 2011, le travail de mobilisation de bailleurs de fonds au bénéfice de partenaires a représenté 7% du temps d'assistance technique de la SIDI (hors travail avec FEFISOL), qui a négocié 559 822 € pour ses partenaires : au bénéfice de l'AOPP au Mali, de la CREC et de KAYER au Sénégal, du Fonds Coopératif au Laos, et aussi du réseau MAIN, lequel bénéficie d'un financement négocié auprès de l'AFD et qui fait l'objet d'une convention de suivi entre la SIDI, le MAIN et le CCFD-Terre Solidaire.

La SIDI a maintenu son implication dans plusieurs réseaux, qui lui permettent d'échanger sur ses pratiques, de rencontrer d'autres acteurs, ou encore de développer des projets communs. En 2011, elle a :

- ➔ Maintenu son appui au réseau MAIN dans sa recherche de financements (qui permettent de compléter les cotisations des membres pour la fourniture de services de formation). Elle a aussi participé aux conseils d'administration, en tant que seul membre non africain, et poursuit son travail d'appui à la comptabilité et à la gestion des projets cofinancés du réseau.
- ➔ Participé aux travaux du FOROLACFR, réseau de près de 400 IMF sociales sud-américaines,
- ➔ Maintenu sa présence active aux instances d'INAISE, réseau mondial d'acteurs de l'économie sociale et solidaire (dont elle est devenue en 2011 présidente), de la Fédération Européenne des Banques Ethiques et Alternatives, d'Epargne Sans Frontières et de Finansol. ●



EFFET DE LEVIER

	2011	2010
Part de partenaires ayant bénéficié d'un effet de levier SIDI* %		5%
Montant de subventions obtenues grâce à l'intermédiation de la SIDI	559 822 €	429 640 €
Montant des prêts mobilisés grâce à l'intermédiation de la SIDI auprès d'alliés au Nord **	876 225 €	530 000 €
Nb jours dédiés à la recherche de financement complémentaires pour les partenaires **	154	269
Part de la SIDI dans l'endettement des partenaires	36%	42%
Montant des nouvelles garanties engagées par la SIDI	35 000 €	506 325 €
Montant mobilisé localement auprès des banques	35 000 €	658 774 €
Soit un effet de levier de 1 (1,30 en 2010)		
Nb de clients finaux des faitières et fonds	1 153 735	817 226
Nb d'emprunteurs actifs finaux	1 000 137	1 280 067
Nb de producteurs membres d'OP partenaires et autres bénéficiaires d'entreprises rurales	31 940	31 694***

* Mobilisation de capital, prêt, garantie ou subvention par l'intermédiaire de la SIDI ;

** hors fonds fefisol et fopepro

*** changement de calcul

SEFEA

SEFEA, Société Européenne de Finance Ethique et Alternative, est une coopérative d'investissement créée par dix financeurs solidaires européens, qui vise à promouvoir un développement économique et durable, en Europe, d'un point de vue environnemental et social.

Fin 2011, SEFEA est dotée d'un capital qui dépasse les quatre millions d'euros, financé par 38 actionnaires originaires de neuf pays européens et du Canada, ainsi qu'un portefeuille d'investissements égal à plus de 6,9 millions d'Euros.

En 2011, SEFEA a procédé à des prises de participations et à des financements à court et moyen terme, afin de consolider les structures opérant en Europe auprès d'acteurs éthiques et de l'économie solidaire, notamment dans les secteurs de l'habitat, l'insertion, les énergies renouvelables, l'agriculture durable, le tourisme responsable, la microfinance (dont KKK au Kosovo à la demande de la SIDI). Au-delà de l'Europe, SEFEA a aussi participé au tour de table du fonds FEFISOL ; elle collabore à la mise en place d'un fonds d'investissement pour le Bassin Méditerranéen (COOPMED) ; enfin elle a pris une participation dans un fonds de soutien à l'économie solidaire au Mexique, FIDES ECOSOL.

La SIDI est actionnaire du fonds, à hauteur de 1,98% du capital et participe aux instances de gouvernance.

FEFISOL

Le fonds FEFISOL a été créé en juillet 2011, à l'initiative de la SIDI et de deux investisseurs sociaux européens, ALTERFIN/Belgique et ETIMOS/Italie. L'objectif du fonds est de participer au financement du monde rural en Afrique. Il dispose à son démarrage d'un capital de 12 millions d'euros, apporté par les fondateurs et sept investisseurs institutionnels ; auquel s'ajoute un prêt de 3 millions d'euros de l'Agence Française pour le Développement, qui assure aussi la couverture d'une partie des pertes de changes. Le fonds présente plusieurs originalités, qui tiennent à la volonté des fondateurs de pouvoir financer en priorité les institutions œuvrant dans des zones peu desservies :

- Il cible des IMF et des OP qui interviennent en milieu rural en Afrique, à 75% en Afrique Subsaharienne. Les IMF ciblées prioritairement sont des institutions en consolidation, à forte vocation sociale ; les OP sont des structures de production et de commercialisation, notamment de produits agricoles labellisés bio et/ou équitable, qui souhaitent renforcer le capital économique et social de leurs membres.

- Il propose des prêts (qui sont libellés à 80% en monnaie locale), garanties, prises de participations (pour 25% du portefeuille),

- Il fournit enfin de l'assistance technique, grâce à un fonds dédié.

La SIDI est gérante du fonds, membre du conseil d'administration et du comité d'investissement. Elle s'est aussi engagée à apporter 50% des dossiers proposés au financement. C'est pourquoi, en 2011, la SIDI a mené un lourd travail d'identification d'institutions susceptibles d'être financées par le fonds, mais aussi de constitution des dossiers et de suivi des échanges avec le comité d'investissement, depuis la présélection jusqu'au suivi des investissements réalisés. Ce travail, mené par l'équipe des Responsables Géographiques, a représenté 15% de son temps de travail sur l'année, soit 471 jours, auxquels il convient de rajouter les 112 jours qui ont été dédiés à la gestion elle-même du fonds (et pour lesquels la SIDI est rémunérée par FEFISOL).

Au 31 décembre 2011, après six mois d'activité, FEFISOL avait présélectionné 24 dossiers sur les 29 qui lui ont été présentés, pour un total d'investissement de 11,7 millions d'euros. Parmi ceux-ci, il a approuvé, après son processus d'analyse, huit décaissement de prêts, au bénéfice d'IMF et OP de sept pays (Côte d'Ivoire, Mozambique, Afrique du Sud, Togo, Bénin, Sénégal, Kenya). A la clôture des comptes, FEFISOL a déjà déboursé trois prêts sur les sept :

- Un prêt de 450 000 €, sur 8 mois, au bénéfice d'une union de coopératives de 2700 producteurs de cacao de Côte d'Ivoire, ECOOKIM,

- Un prêt de 900 000 €, octroyé en francs CFA à WAGES, deuxième IMF du Togo (et partenaire historique de la SIDI), pour une durée de 3 ans,

- Et un prêt de 700 000 €, en francs CFA sur 36 mois, au bénéfice de VITALFINANCE, IMF de taille moyenne du Bénin.

L'activité du fonds, dès sa première année d'activités, prouve que FEFISOL constitue bien, conformément aux objectifs de ses fondateurs, une réelle opportunité pour les IMF et OP africaines à vocation sociale souhaitant financer leur développement.

FEFISOL a obtenu le label LuxFLAG Microfinance (www.luxflag.org).

FOPEPRO

FOPEPRO est un fonds d'investissement destiné au financement des activités de production agricoles, mais aussi d'IMF rurales situées dans neuf pays d'Amérique centrale et du sud, créé début 2010 par la SIDI, Alterfin/Belgique et FOGAL (Pérou). Outre son ciblage, l'originalité du fonds tient à sa capacité à appuyer les organisations paysannes sur leur gestion, grâce à des conventions d'assistance technique.

La SIDI est membre du Conseil d'Administration du fonds, et siège au Comité d'Investissement et au Comité d'Assistance Technique. Elle est aussi actionnaire de la société de gestion du fonds, ACEROLA Management. Le suivi de l'activité de FOPEPRO a représenté 140 jours de travail de l'équipe SIDI au cours de l'année.

En 2011, le fonds a poursuivi sa croissance, avec l'entrée de nouveaux investisseurs au capital et l'obtention d'un prêt de la Banque Interaméricaine de Développement, portant les ressources totales disponibles du fonds à près de 5,1 millions de dollars.

Fin 2011, le fonds a pu porter son encours de prêt à cinq millions de dollars, au bénéfice tout d'abord de quatorze OP, à hauteur de 2,86 millions de dollars, pour le financement de leur campagne (cacao, café, sucre, haricots, miel), mais aussi de huit IMF rurales, pour le refinancement de leur fonds de crédit.

Assurer la viabilité institutionnelle et l'objet social des partenaires

Le rôle de la SIDI, en tant qu'investisseur social « patient », est d'accompagner durablement les SFP partenaires afin qu'elles puissent durablement fournir des services pertinents à leurs bénéficiaires. Cela implique de les accompagner dans leur institutionnalisation, dans l'utilisation d'outils de suivi et de pilotage de leur activité, dans la définition de leurs priorités stratégiques, et enfin de veiller à leur bonne gouvernance. Lorsque la SIDI est actionnaire, elle prend donc part aux instances de décision pour peser sur les choix qui engagent la politique générale. Cela implique donc pour la SIDI d'assurer une présence active dans les 30 conseils d'administration dont elle est membre (lorsqu'elle intervient en prise de participation, la SIDI demande systématiquement à être représentée aux instances), mais aussi de les préparer et de s'assurer de la mise en œuvre des décisions, aux côtés des autres administrateurs.



Participer pleinement aux organes de décision

Le mode de financement privilégié de la SIDI est la prise de participation qui, outre le fait qu'elle permet des financements longs et bon marché, lui permet de disposer dans la gouvernance des partenaires d'un pouvoir clairement identifié. En effet l'investisseur dispose toujours d'un certain degré d'influence dans les structures qu'il finance, et il lui appartient d'en user en conscience et de manière transparente, ce qu'autorise la détention d'un siège aux instances. En particulier, la SIDI y défend les thématiques suivantes :

- Maintenir la mission sociale et les objectifs fondateurs de l'organisation ;
- Veiller à l'adéquation entre cette mission sociale et les pratiques effectives de l'institution ;
- Collaborer à la définition et au suivi des priorités stratégiques, du plan de croissance et des niveaux de risque ;
- Participer au bon fonctionnement du conseil d'administration et à la transparence des informations qui lui parviennent ;
- Veiller à une bonne compréhension des relations de pouvoir et de contre-pouvoir au sein des instances de gouvernance et de direction ;
- Veiller à la bonne adéquation entre les compétences des dirigeants et les besoins de la structure.

En 2011, l'équipe salariée et bénévole de la SIDI a consacré 11% du temps d'accompagnement des partenaires à la préparation et à la participation aux conseils d'administration.

La SIDI préside le CA de KRK au Kosovo : en 2011, elle a donc accompagné le processus de redressement de la structure, suite aux problèmes de détournements constatés en 2010 et de la crise économique. La SIDI a renouvelé sa confiance à l'équipe, dont plusieurs fonctions ont été renforcées : ressources humaines, contrôle interne, création d'une direction financière indépendante. Elle a appuyé un important changement juridique, par le passage d'un statut de faitière de caisses à celui d'une IMF gérant des branches en direct, avec une volonté de contrôle accru pour pallier les risques de fraude. Le portefeuille à risque a diminué de 50%, et l'institution a renoué avec les bénéficiaires, dans un contexte général de baisse de la clientèle et de dégradation du portefeuille des institutions.

En Ouganda, la SIDI maintient sa présence assidue aux CA de CENTENARY BANK, qui poursuit sa croissance (malgré un relatif appauvrissement de la clientèle en 2011, et donc une croissance des dépôts inférieure à celle des crédits). Elle y défend une stratégie de financement de l'agriculture, et milite pour une baisse des taux d'intérêt. Elle a aussi, en 2011, proposé à l'institution de travailler ensemble au financement d'OP, et prépare avec le CA l'entrée au capital d'un nouvel actionnaire. La SIDI siège dans plusieurs

comités, dont le comité de crédit et le comité des risques. Enfin, elle a souhaité que la banque diminue son activité de prêts aux grandes entreprises, qui est aujourd'hui limitée à 10% de l'encours ; de même pour les « salary loans », prêts octroyés aux salariés du public ou de l'économie formelle, qui ne constituent souvent que des crédits à la consommation. Au Laos, la SIDI a apporté son expertise et sa connaissance historique des acteurs locaux pour doter le Fonds Coopératif d'une nouvelle gouvernance apte à prendre en charge

l'évolution juridique et la croissance de cette IMF. Au Cambodge, la SIDI a assuré une présidence active du CA de l'IMF HATTHA KAKSEKAR pendant 10 ans, avant de céder sa place fin 2011. Elle y a notamment supervisé les questions d'institutionnalisation et l'arrivée de nouveaux actionnaires. En 2011, la SIDI a demandé que soit conduite une analyse de l'impact sur les clients touchés par les inondations, qui a permis une meilleure prise en compte de leurs difficultés de paiement. ●

Renforcer la souveraineté locale : CONFIANZA et IDESI au Pérou

En 2003, la SIDI a choisi d'entrer au capital de l'IMF CONFIANZA, concrétisant par là son objectif de financement du monde rural au Pérou. CONFIANZA avait en effet à cette date un encours de crédit dédié à près de 30% à l'agriculture et à l'élevage, essentiellement auprès de populations du centre, défavorisé, du pays. De plus, en tant que filiale d'une ONG péruvienne, SEPAR, l'institution présentait une gouvernance fiable, avec des objectifs sociaux clairement identifiés, et surtout une souveraineté locale.

Malgré une croissance soutenue et de très bons résultats, des divergences stratégiques sont apparues entre l'institution et la SIDI, notamment au sujet du financement du monde rural, en baisse relative régulière. D'autre part, malgré l'insistance de la SIDI pour le renforcement d'une souveraineté institutionnelle péruvienne, CONFIANZA a ouvert son capital, sans critère autre que financier, à plusieurs investisseurs étrangers, ramenant la part de l'actionnaire fondateur SEPAR de 70% en 2003 à 21% en 2009. C'est pourquoi en 2008 la SIDI a manifesté son intention de se désengager de CONFIANZA, dans les meilleures conditions financières possibles étant donné la priorité donnée à ce critère par l'institution. L'approche souhaitée par la SIDI était de se désengager au profit d'un actionnariat local, mais cela n'a pas pu se matérialiser par manque de volonté de SEPAR, et finalement à cause d'une offre d'achat de CONFIANZA par une

banque espagnole. C'est ainsi qu'en 2011 la SIDI a finalisé la cession de ses parts dans CONFIANZA à cette banque, constatant néanmoins l'échec de sa position d'actionnaire minoritaire et respectueuse de l'actionnariat local.

La SIDI a cependant saisi l'opportunité de participer à un autre montage favorisant la souveraineté locale d'une autre IMF péruvienne. PROEMPRESA est une IMF de taille moyenne, créée par un réseau d'associations locales de développement, IDESI, qui propose des services financiers, mais aussi de l'assistance technique (formation, conseil, appui à l'accès au marché...), aux petits artisans, agriculteurs et éleveurs du pays. Le réseau IDESI avait choisi d'accompagner la croissance de son activité de crédit par la création de cette IMF, qui permet d'accéder à de meilleurs financements. Afin de soutenir la croissance de PROEMPRESA, tout en assurant à IDESI de conserver sa souveraineté, la SIDI a accepté de lui octroyer un prêt de 500 000 dollars, sur sept ans, lui permettant d'acquérir suffisamment d'actions supplémentaires dans le cadre d'une augmentation de capital, afin de rester majoritaire.

La SIDI, tirant les leçons de son investissement dans CONFIANZA, participe ainsi à un montage original qui confirme la vision sociale du réseau IDESI en faveur de l'inclusion financière de ses clients.



GOUVERNANCE	2011	2010
Nombre de partenaires où la SIDI participe à la réflexion stratégique	24	29
Soit 25 % du nombre total de partenaires		
Nombre de partenaires où la SIDI est présente au CA	30	27
Nombre de jours dédiés à la gouvernance	397	450
Dont 274 (contre 309 en 2010) pour la participation aux CA		
Nombre jours dédiés à l'institutionnalisation	55	81
Cela concerne 6 partenaires contre 10 en 2010		

DONNEES COMPLEMENTAIRES

	2011	2010
Part des partenaires en zones en crise	36 %	32 %
Dont 80% pour conflits politiques (90% en 2010)		
Part des partenaires ayant diminué leur taux d'intérêt ces 3 dernières années	8 %	12 %
Le t.i. est resté stable pour 92 % des partenaires (76% en 2010)		

Données financières

Total encours crédit IMF	525 M€	772 M€*
Total encours épargne IMF	454 M€	408 M€*
Total bilan partenaires	1,1 MM€	1,4 MM€
Part de partenaires ayant augmenté leurs fonds propres dans l'année	87 %	71 %
Part de partenaires ayant réalisé un résultat positif dans l'année	67 %	49 %
Part OP/ER ayant amélioré leur CA dans l'année	40 %	58 %
Partenaires ayant une politique concernant la dimension sociale	76 %	77 %

* changement de calcul

Etats Financiers 2011

Bilan de la SIDI au 31 décembre 2011 en milliers d'euros

ACTIF			PASSIF		
	2011	2010		2011	2010
Immobilisations incorporelles	7	0	Capital	13 000	13 000
Immobilisations incorporelles nettes	48	60	Réserves	1 007	701
Immobilisations financières			Résultat de l'exercice	69	306
<i>dont Participations</i>	6 371	5 718			
<i>dont Prêts</i>	5 700	3 878			
<i>dont autres immobilisations financières</i>	66	115			
Total actif immobilisé	12 193	9 771	Total capitaux propres	14 077	14 007
			Provisions²	239	183
Créances nettes (dont cofinancements)	1 440	434	Actionnaires - Comptes courants d'associés	941	522
			Actionnaire - SIDI GESTION	10	
			CCFD - Fonds rural ³	1000	1000
¹ Trésorerie ¹	9 315	10 928	FID - Fonds de garantie ⁴	2 568	2 478
			CDC - Fonds FEFISOL	374	374
			SAAP - Fonds FEFISOL	500	500
			Emprunts	1 305	1 313
Comptes de régularisation	21	21	Comptes de régularisation	1 363	247
TOTAL	22 970	21 154	TOTAL	22 970	21 154

¹ ➔ Trésorerie (dont F.I.D.) : elle est placée en valeurs éthiques et en valeurs mobilières de placement.

La S.A. SOFIDEEC BAKER TILLY, commissaire aux comptes, membre de la CRCC de Paris, représentée par son Président Fouad EL M'GHAZLI, a certifié sans réserve les comptes annuels de la SIDI, clos au 31 décembre 2011.

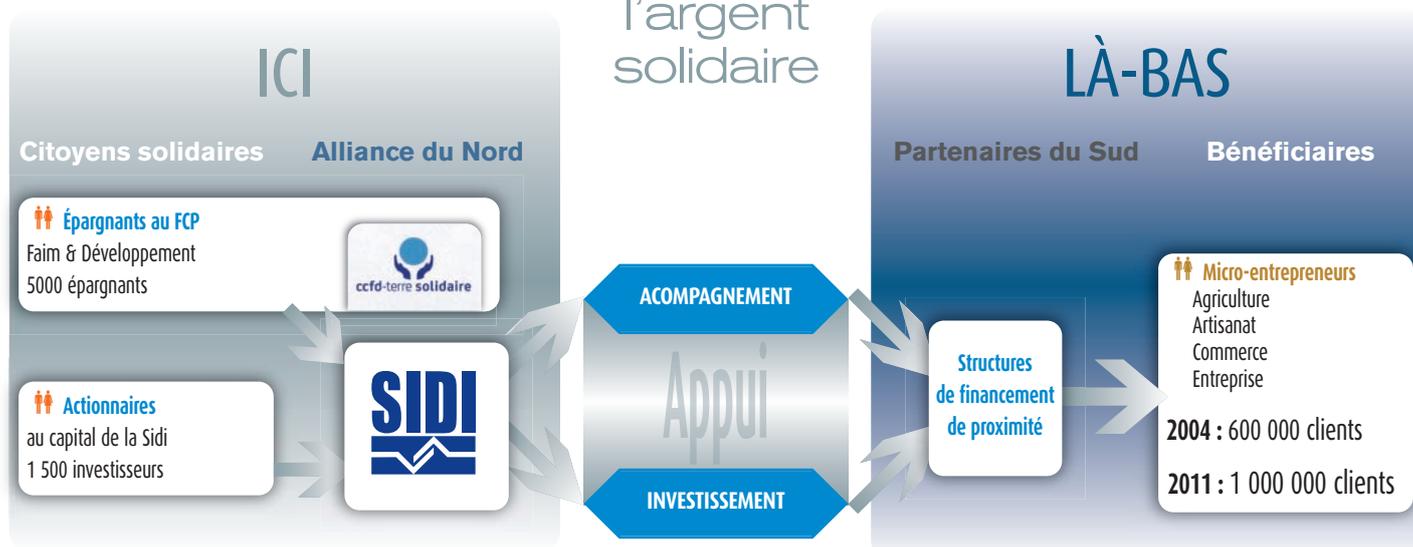
² Il s'agit de provisions pour risques et de provisions financières pour pertes de change

³ Ressource dotée par le CCFD-Terre Solidaire en vue du fonds de « transition écologique »

⁴ Les provisions sur prêts et prises de participation sont couvertes depuis 2004 par le F.I.D., un mécanisme de couverture des risques s'appliquant à quelques exceptions près à l'ensemble des investissements réalisés par la SIDI.

Il est constitué de comptes courants d'actionnaires convaincus de l'importance pour la SIDI de cibler des zones d'intervention difficiles.

Circuit de l'argent solidaire



Compte
de résultat de la SIDI
au 31 décembre 2011,
en milliers d'euros

	au 31/12/2011	2010
Produits d'exploitation¹	1741	1629
Prestations CCFD-Terre Solidaire	1284	1185
Cofinancements	159	276
Prestations Export	10	25
Prestations FEFISOL ²	216	
Autres produits	20	37
Reprise prov. & transfert de charges	52	106
Charges d'exploitation	2245	2261
Charges d'exploitation courante	726	668
Frais de personnel	1304	1241
Dotations aux amortissements	32	21
Dotations pour charges	7	3
Dotations sur créance	8	
Subventions accordées ³	147	249
Autres charges	22	78
Résultat d'exploitation	-504	-632
Produits financiers	912	1077
Revenus du portefeuille (prêts et participations)	474	638
Revenus de placement	66	39
Revenus du F.I.D.	68	67
Gains de change	47	122
Reprise de provisions ⁴	246	205
Autres produits	10	7
Charges financières	685	144
Dotations pour risques financiers - Ecart Conversion	5	5
Dotations pour risques financiers	124	
Dotations pour risques financiers, participation	12	
Provisions sur créances	19	79
Intérêts sur emprunts	19	27
Pertes sur prêt	19	
Pertes sur participation ⁵	100	
Pertes sur créance ⁵	199	
Cessions actions - Valeur Mobilière Placement	14	0
Pertes de change	116	34
Autres charges	59	
Résultat financier	228	933
Produits exceptionnels ⁶	698	7
Charges exceptionnelles	353	5
Résultat exceptionnel	345	5
Impôts sur le résultat		
Résultat net	69	306

¹ Ce poste se compose principalement :

- des contributions reçues du CCFD (1,3 million d'euros) pour financer les activités d'accompagnement, constituées surtout par les revenus des Fonds Communs de Placement "Faim et Développement".
- des ressources provenant de partenaires internationaux qui sont soit transférées aux partenaires, soit consacrées au financement de l'accompagnement SIDI.

² la SIDI est rémunérée pour la conception et la gestion de fonds FEFISOL

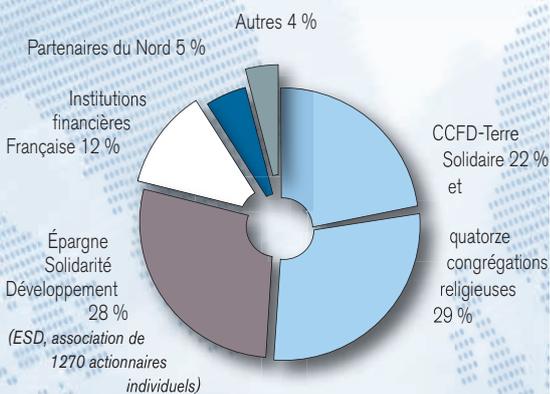
³ Il s'agit des cofinancements provenant de partenaires internationaux et transférés directement aux partenaires pour leurs projets

⁴ Reprises de provisions sur ESCALES et MAIN

⁵ Pertes sur ESCALES

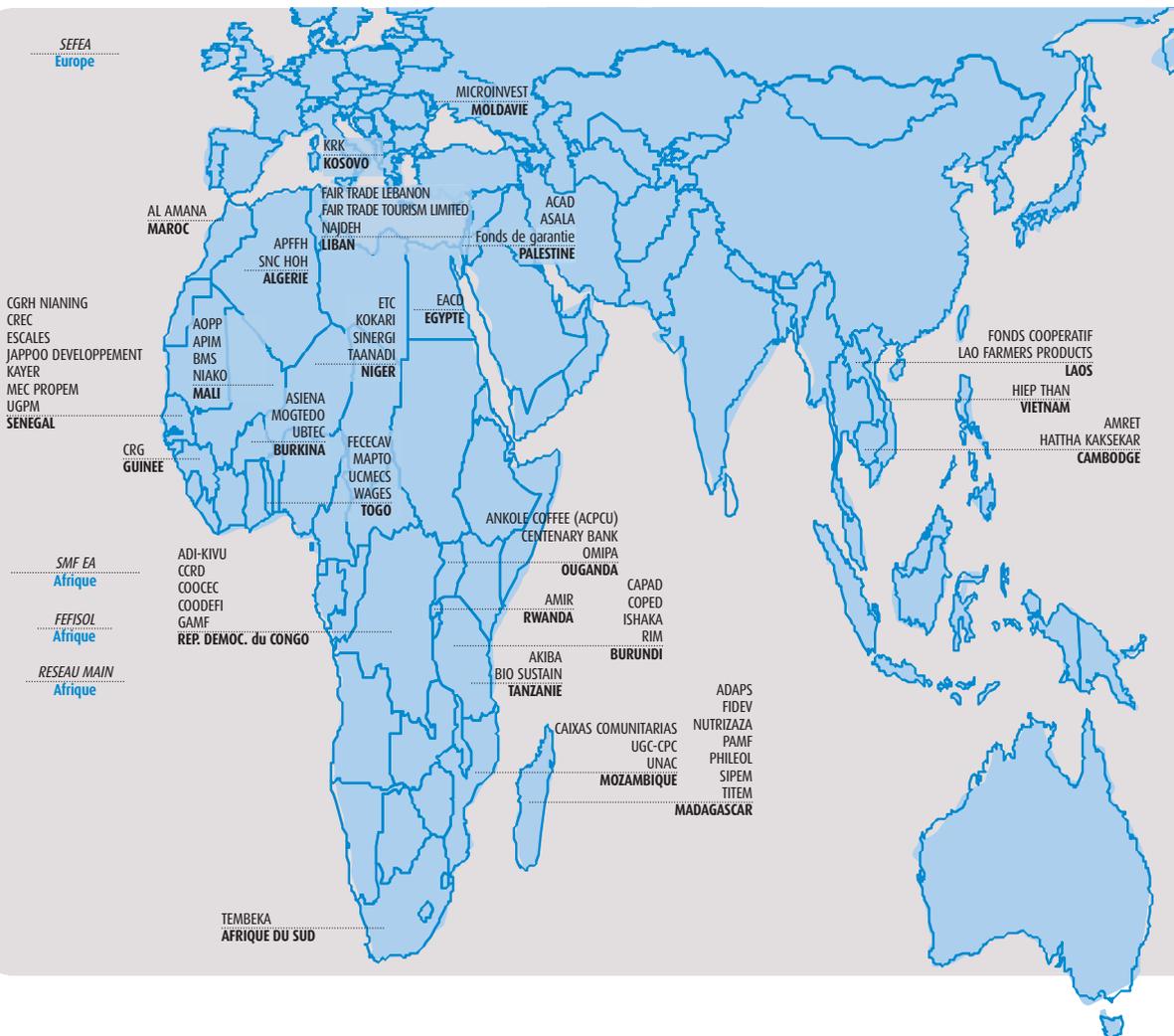
⁶ plus-value de cession

Répartition du capital de la SIDI
au 31 décembre 2011



Carte des partenaires* de la SIDI

* et réseaux Sud



ZONE	PARTENAIRES	PAYS	CATEGORIE	PORTFEUILLE SIDI AU 31/12/11, EN MILLIERS D'EUROS (CAPITAUX, PRÊTS, GARANTIES)	VOLUME D'ACCOMPAGNEMENT EN TEMPS PASSÉ PAR L'ÉQUIPE SIDI	
Afrique	FEFISOL		Afrique	Fonds	929,2	** ** *
	MAIN		Afrique	Réseau	25,0	** ** *
	SMF EA		Afrique	Fonds	482,6	** ** *
	TEMBEKA	AFRIQUE DU SUD		Faîtière	780,9	** ** *
	ASIENA	BURKINA		MUSO	152,4	** ** *
	MOGTEDO	BURKINA		OP	22,9	** ** *
	UBTEC	BURKINA		IMFC	-	** ** *
	CAPAD	BURUNDI		MUSO	-	** ** *
	COPEP	BURUNDI		MUSO	-	** ** *
	ISHAKA	BURUNDI		IMFC	18,6	** ** *
	RIM	BURUNDI		Réseau	-	** ** *
	CRG	GUINEE		IMFC	171,6	** ** *
	ADAPS	MADAGASCAR		OP	30,1	** ** *
	FIDEV	MADAGASCAR		MUSO	-	** ** *
	NUTRIZAZA	MADAGASCAR		PVAR	-	** ** *
	PAMF	MADAGASCAR		IMFC	-	** ** *
	PHILEOL	MADAGASCAR		PVAR	100,0	** ** *
	SIPEM	MADAGASCAR		IMFP	536,9	** ** *
	TITEM	MADAGASCAR		IMFC	35,5	** ** *
	AOPP	MALI		OP	-	** ** *
	APIM	MALI		Réseau	-	** ** *
	BMS	MALI		Faîtière	152,5	** ** *
	NIAKO	MALI		IMFC	-	** ** *
	CAIXAS COMUNITARIAS	MOZAMBIQUE		IMFC	-	** ** *
	UGC-CPC	MOZAMBIQUE		IMFC	-	** ** *
	UNAC	MOZAMBIQUE		OP	-	** ** *
	ETC	NIGER		PVAR	-	** ** *
	KOKARI	NIGER		IMFC	138,1	** ** *
	SINERGI	NIGER		Fonds	125,8	** ** *
	TAANADI	NIGER		IMFC	175,3	** ** *
	ANKOLE COFFEE (ACPCU)	OUGANDA		OP	61,1	** ** *
	CENTENARY BANK	OUGANDA		IMFP	475,4	** ** *
	OMIPA	OUGANDA		IMFC	6,9	** ** *
	ADI-KIVU	RDC		MUSO	-	** ** *
	CCRD	RDC		MUSO	23,3	** ** *
	COOCEC	RDC		IMFC	-	** ** *
	COODEFI	RDC		IMFC	4,8	** ** *
	GAMF	RDC		Réseau	-	** ** *
	AMIR	RWANDA		Réseau	-	** ** *
	CGRH NIANING	SENEGAL		OP	30,0	** ** *
	CREC	SENEGAL		IMFC	139,9	** ** *
	ESCALES	SENEGAL		PVAR	-	** ** *
	JAPPOO DEVELOPPEMENT	SENEGAL		PVAR	-	** ** *
	KAYER	SENEGAL		PME	22,9	** ** *
	MEC PROPEM	SENEGAL		IMFC	140,8	** ** *
	UGPM	SENEGAL		OP	8,3	** ** *
	AKIBA	TANZANIE		IMFP	419,6	** ** *
	BIO SUSTAIN	TANZANIE		PVAR	-	** ** *
	FECECAV	TOGO		IMFC	388,7	** ** *
	MAPTO	TOGO		OP	-	** ** *
	UCMECS	TOGO		IMFC	109,8	** ** *
	WAGES	TOGO		IMFP	457,3	** ** *
	Amérique Latine	FOPEPRO	Amérique Latine	Fonds	1 359,4	** ** *
FOROLACFR		Amérique Latine	Réseau	-	** ** *	
ACEROLA		Amérique Latine	Fonds	33,2	** ** *	
ANED		BOLIVIE	IMFP	183,3	** ** *	
INDES		CHILI	IMFP	85,1	** ** *	
AGROSOLIDARIA		COLOMBIE	PVAR	47,4	** ** *	
CONSOLIDAR		COLOMBIE	IMFC	100,2	** ** *	
BANCOSOLIDARIO		EQUATEUR	IMFP	165,4	** ** *	
CAAP		EQUATEUR	Faîtière	-	** ** *	
COPROBICH		EQUATEUR	PVAR	73,3	** ** *	
CORECAFE		EQUATEUR	PVAR	7,4	** ** *	
FAPECAFES		EQUATEUR	PVAR	105,4	** ** *	
JAMBI KIWA		EQUATEUR	PVAR	20,7	** ** *	
RED FASCO		GUATEMALA	Faîtière	208,0	** ** *	
FENACOP		NICARAGUA	Faîtière	205,1	** ** *	
CAFE PERU		PEROU	PVAR	344,1	** ** *	
CONFIANZA		PEROU	IMFP	-	** ** *	
CREDIFLORIDA		PEROU	IMFC	142,8	** ** *	
FORTALECER		PEROU	Faîtière	201,0	** ** *	
IDESI		PEROU	IMFP	347,3	** ** *	
LA FLORIDA		PEROU	OP	-	** ** *	
SAINDESUR		URUGUAY	IMFC	108,7	** ** *	
Asie		AMRET	CAMBODGE	IMFP	-	** ** *
	HATTHA KAKSEKAR	CAMBODGE	IMFP	238,0	** ** *	
	FONDS COOPERATIF	LAOS	IMFC	171,8	** ** *	
	LAO FARMERS PRODUCTS	LAOS	PVAR	45,0	** ** *	
	HIEP THAN	VIETNAM	PVAR	23,1	** ** *	
Bassin Médit.	APFFH	ALGERIE	PVAR	-	** ** *	
	SNC HOH	ALGERIE	PVAR	-	** ** *	
	EACD	EGYPTE	IMFC	365,4	** ** *	
	FAIR TRADE LEBANON	LIBAN	PVAR	107,0	** ** *	
	FAIR TRADE TOURISM LIMITED	LIBAN	PME	2,8	** ** *	
	NAJDEH	LIBAN	IMFC	19,2	** ** *	
	AL AMANA	MAROC	IMFP	-	** ** *	
	ACAD	PALESTINE	IMFC	283,0	** ** *	
	ASALA	PALESTINE	IMFC	212,2	** ** *	
	Fonds de garantie Palestine	PALESTINE	Fonds	99,0	** ** *	
	FONHSUD	HAITI	MUSO	20,8	** ** *	
	FRICS	HAITI	Faîtière	9,4	** ** *	
	INDEPCO	HAITI	PVAR	109,5	** ** *	
	KNFP / IMOFOR	HAITI	Réseau	-	** ** *	
KOFIP	HAITI	MUSO	-	** ** *		
Europe	SEFEA	Europe	Fonds	135,0	** ** *	
	KRK	KOSOVO	IMFP	949,0	** ** *	
	MICROINVEST	MOLDAVIE	IMFP	187,1	** ** *	
	TOTAL			12 881,00		

Le portefeuille est investi à 49% en prises de participation, à 46% en prêts, et à 6% en garanties.
Plus de détails sur www.sidi.fr

INSTANCES AU 6 JUIN 2012

Comité de Gérance

- **Christian SCHMITZ**,
Directeur Général de la SIDI et Gérant
- **Geneviève GUENARD**
Gérant
- **Xavier RICARD**
Gérant

Conseil de surveillance

- **Pierre ANCELIN**,
Président
- **Gérard BITSCH**,
- **Caisse des dépôts et consignations**,
représenté par Mohamed Ali MZALI
- **Congrégation des Filles de Jésus**,
représentée par Sœur Marie-Yvonne FONTAINE
- **Congrégation des Filles du Saint-Esprit**,
représentée par Sœur Françoise BEAUMONT
- **Congrégation des Sœurs de Sainte Clotilde**,
représentée par Sylvie ROUSSET
- **Crédit Coopératif**,
représenté par Laurence MORET
- **Paul DERAM**,
- **Epargne Solidarité Développement**,
représentée par Bruno CHAIGNE
- **Marc RAFFINOT**,
- **SOS Faim Luxembourg**,
représenté par François LEGAC
- **Christian WEEGER**,

Comité de Concertation et d'Orientation

L'article 21 des statuts de la SIDI prévoit l'existence de ce Comité composé d'actionnaires significatifs, et dont le but est de s'associer à l'élaboration du plan stratégique et de la charte éthique de la société, de même que de veiller au respect de cette charte. Il est composé de :

- **Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement – Terre Solidaire**,
représenté par Guy AURENCHÉ (Président du Comité) et Pierre-Yves CROCHET-DAMAIS
- **Congrégation des filles de Jésus de Kermaria**,
représentée par Sœur Marie-Yvonne FONTAINE
- **Congrégation des Filles du Saint-Esprit**,
représentée par Sœur Françoise BEAUMONT
- **Congrégation des Sœurs de Sainte Clotilde**,
représentée par Sœur Brigitte VERMESSE
- **Congrégation des Sœurs Auxiliatrices**,
représentée par Sœur Marie-Thérèse GAUD
- **Congrégation des Sœurs de Marie Auxiliatrice**,
représentée par Sœur Marie-Elise AMIEL
- **Epargne Solidarité Développement**,
représentée par Pierre ANCELIN et Anne-Marie BRETHON
- **SIDI-Gestion SAS**,
représentée par Martial LESAY



prospera



febea



EUROPEAN
MICROFINANCE
PLATFORM
NETWORKING WITH THE SOUTH

SIDI

ccfd-terre solidaire

SOLIDARITÉ INTERNATIONALE
POUR LE DÉVELOPPEMENT
ET L'INVESTISSEMENT

12 rue Guy de la Brosse
75005 Paris
tél. : 33(1)40 46 70 00
fax : 33(1) 46 34 81 18
info@sidi.fr

www.sidi.fr